

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

20 juin 1996 – n° 1261
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Entre le dérisoire et le nécessaire

Le développement des villes et les compétences des pouvoirs locaux ont fait l'objet de plusieurs réunions internationales ces derniers mois. Signe des temps: le phénomène mondial de l'urbanisation retient désormais l'attention générale des gouvernements centraux, sinon des activités régionales.

Ces réunions donnent l'occasion de s'interroger une nouvelle fois sur l'utilité de telles rencontres, sur l'opportunité d'y participer, sur ce qu'elles peuvent avoir de dérisoire et d'indispensable en même temps. Se poser de telles questions relève de la simple honnêteté. Et pourtant, on sent bien que cela constitue une incongruité lorsque la réponse est la plus indécise, c'est-à-dire dans les conférences multilatérales. Là, le problème de l'utilité semble réglé, une fois pour toutes, parce qu'elles représentent autant d'occasions de s'affirmer pour les jeunes Etats ou les délégations nouvelles. Les «aînés» se doivent donc d'y participer pour écouter les «cadets», étant entendu que, depuis l'éclatement de l'ex-URSS, les premiers ne viennent plus tous du nord, ni les seconds du sud.

Ainsi, les conférences organisées sous l'égide de l'ONU, en présence d'une délégation suisse qui tend à compenser par son action le caractère spécial de son statut, sont devenues de véritables tribunes pour les Etats en mal de reconnaissance non pas seulement formelle, mais plus profonde. Ils tentent d'expliquer leurs problèmes, de dire leurs priorités, le plus souvent vitales, cherchant désespérément des oreilles attentives. Comme ils ne les trouvent pas toujours en salle de réunion, ils comptent sur la rituelle résolution finale pour faire passer le message.

Emouvant, pathétique même, de voir tant de foi en l'écrit, tant d'espoir mis dans un texte certes élaboré avec soin mais le plus souvent adopté distraitemment – sauf sur les points les plus controversés qui ne concernent en général pas le thème principal mais reflètent les préoccupations dominantes, obsessionnelles, de certaines délégations.

Tout le formel des réunions multilatérales, fréquentées de surcroît par nombre de délégués quasi professionnels, prête évidemment le flanc à la critique facile: bla-bla coûteux, tou-

risme injustifiable, etc. C'est vrai, il n'y a pas besoin de s'appeler M. Blocher pour s'interroger au premier degré. Sur place, on ne peut se défaire d'un certain sentiment de dérisoire; et il n'y a guère que les Scandinaves pour trouver constamment la force de nager dans l'eau lourde du formalisme et pour poursuivre avec entrain des exercices qui en ont manifestement usé beaucoup d'autres, Allemands compris.

Ceci dit, on ne saurait s'en tenir aux apparences. Le succès d'une conférence internationale ne se mesure pas seulement en données quantifiables: nombre de participants et de séances, longueur des débats, etc. Il s'évalue surtout en termes d'écoutes mutuelles, de préoccupations partagées, de solidarités créées ou réaffirmées. Autant dire que, pour toute délégation, le «rendement» est directement proportionnel à l'état d'esprit des participants, à leur capacité d'engagement sur place et à leur volonté de contribuer à l'indispensable suivi.

Quant aux réunions en plus petit comité ou aux entretiens bilatéraux, pour lesquels la Suisse a toujours manifesté sa préférence, ils échappent largement aux critiques sommaires. Tout le monde comprend que le contact direct demeure irremplaçable, même à l'ère de l'immédiateté télécommunicatoire et multimédiatique. Plus le cercle est restreint, plus on en vient vite au fait et au prendre – de quoi plaire aux chasseurs de gaspillages en tous sens et aux obsédés de l'efficacité au moins apparente.

Se situant quelque part entre la tour de Babel et le haut-lieu de la vraie communication, entre le dérisoire et l'irremplaçable, entre la vanité et la nécessité philosophiques, les conférences internationales évolueront naturellement, comme toutes les formes de vie: les dinosaures façon Rio ou Istamboul disparaîtront, tués par leur propre immensité et les parasites qu'elles ne parviennent plus à nourrir, tandis que les réunions aux proportions plus raisonnables continueront d'affirmer leur existence et leur utilité.

Et de mériter une participation suisse au meilleur niveau, – n'en déplaise à certains comptables et isolationnistes.

YJ

A qui profite le trou?

L'avenir de la sécurité sociale exige un large débat, aussi bien sur la question de son financement que sur celle des prestations. Les annonces catastrophistes de la presse de boulevard et des organisations patronales – mais c'est probablement leur objectif – n'en facilitent pas le déroulement. Deux articles de nos rédacteurs et notre invité, Jean-Pierre Fragnière, posent quelques jalons d'explication.

DERNIÈRES NOUVELLES

Otto Piller, ex-candidat au Conseil Fédéral, va prendre la direction de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales). Le Fribourgeois sera soumis à un dur labeur: mise en place d'une nouvelle assurance-maladie; création d'une assurance-maternité; onzième révision de l'AVS, etc.

(jd) Semaine après semaine, les journaux dominicaux chassent l'événement saignant qui attire le chaland. Dans cette course à l'audience, tous les moyens sont permis, de l'affabulation légère au grossier mensonge.

Le *Sonntagsblick* n'a pas failli à la règle en publiant, il y a dix jours et avant même sa publication officielle, les bonnes feuilles du rapport sur le financement des assurances sociales. Comme la stricte relation des faits manque d'attrait, le journal n'a pas hésité à inventer un trou financier de 30 milliards en 2010 et 52 milliards en 2025.

Lorsque le filon se révèle prometteur, il n'y a pas de raison de l'abandonner. Aussi, dès le lendemain et quotidiennement, *Blick* prend le relais en insistant lourdement sur «la débâcle de l'AVS» et l'incompétence de Ruth Dreifuss qu'il invite même à démissionner.

Rentiers versus maternité

Le groupe Ringier n'a d'autre visée que le tirage de ses publications. D'où sa pratique forcenée de la personnalisation de l'actualité, la mise en valeur systématique de figures connues du public et susceptibles de cristalliser l'admiration ou la détestation des lecteurs. On sait qu'Adolf Ogi jouit de la faveur du *Blick* alors qu'Otto Stich fut l'une de ses têtes de Turc préférée. Arthur Jorge a connu les foudres du quotidien zurichois lorsqu'il a rayé Sutter et Knup du cadre de l'équipe nationale de football, mais l'orage s'est calmé après le match nul face à l'Angleterre: *Blick* excelle à sentir le vent.

Mais dans l'affaire de la sécurité sociale, il y a plus. Ringier s'est prêté à une action concertée à caractère politique. Le dimanche même où le *Sonntagsblick* révélait des extraits du rapport, les organisations patronales et le parti radical tiraient la sonnette d'alarme dans un communiqué daté de la veille. Cette fuite savamment orchestrée, la mise en scène médiatique du déficit de la sécurité sociale visent à inquiéter les rentiers et futurs rentiers, à jouer les retraités et les cotisants contre la maternité et à impressionner un Conseil Fédéral sur le point de débattre d'un projet d'assurance maternité. Opération réussie puisque ce lundi le gouvernement a renvoyé sa décision à la fin de l'été.

Pour l'heure nous retenons que le prétendu trou de la sécurité sociale n'est rien d'autre que l'augmentation prévisible des dépenses. Mais à cette augmentation il faut opposer

une adaptation correspondante des recettes. Ce sont donc 5 et non 30 milliards à trouver d'ici 2010 (13 et non 52 milliards jusqu'en 2025). Par ailleurs l'AVS repose sur des bases saines alors que l'assurance-maladie, si les coûts de la santé continuent d'évoluer au rythme actuel, va peser lourd sur la facture sociale. C'est donc dans ce secteur que la rationalisation et le contrôle des coûts doivent être renforcés. Enfin il est regrettable d'exprimer les besoins financiers supplémentaires en pour-cent de TVA ou de prélèvement sur les salaires, comme le font les experts. Ce genre d'illustration ne peut que susciter des craintes et des résistances justifiées – par exemple à propos de l'alourdissement des coûts du travail et de son impact négatif sur l'emploi –, alors que le débat doit précisément porter sur de nouvelles modalités de financement de la sécurité sociale.

Pour le surplus, nous prendrons la peine d'étudier attentivement le rapport avant de nous prononcer, tout en ne cachant pas notre admiration à l'égard des organisations et des partis qui réussissent à lire et à analyser si rapidement un dossier aussi épais et complexe. ■

Une polémique plus politique que scientifique

(ag) Le groupe de travail, chargé de fournir des données d'experts sur les besoins complémentaires des assurances sociales, était interdépartemental, comme ne l'indique pas nécessairement pour les francophones son nom bizarre de JDA Fiso: interdepartementale Arbeitsgruppe «Finanzierungsperspektiven des Sozialversicherungen». Cette assise large (le Département de l'économie était représenté), garant d'un travail sérieux, aurait justifié un traitement du rapport autre que prématuré, partisan et polémique.

● Petit exemple de relais médiatique. La NZZ en titre principal affirme: «alarmante aggravation du coût des assurances sociales» (14.6., page 15). Dans la même page, petite information sur les réactions des partis: le parti radical parle de «chiffres alarmants». La voix de son maître, à l'adjectif près.

● Ce qui est groupé sous la rubrique des

ICI ET LÀ

Pour la seconde année consécutive, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) ouvre un fonds de solidarité permettant à des enfants de familles en difficulté de participer à un camp de vacances.

Pour obtenir cette aide financière, il suffit de demander un formulaire à l'OSEO, service d'information, Borde 18, 1018 Lausanne.

Pour verser de l'argent, il suffit de l'envoyer au CCP 10-14739-9

●●●

assurances sociales est hétéroclite au niveau du financement et de la solidarité. On y trouve l'AVS, l'AI, les prestations complémentaires, les allocations pour perte de gain, la prévoyance professionnelle (LLP), l'assurance-maladie, l'assurance-accidents, les allocations familiales et l'assurance-militaire. Comme nous l'avons déjà montré (DP, 16 mai 96), il n'y a aucun rapport entre l'assurance militaire qui traduit la responsabilité civile de la Confédération à l'égard des militaires, la LPP qui est une épargne et l'AVS qui exprime une solidarité entre les générations. Les experts ont examiné le tout, ce qui peut être source de confusion et qui est souvent exploité en raison du montant additionné du social, faussement transformé en quote-part du P.I.B. Il serait urgent de définir un budget social, et des critères de classement selon le degré de solidarité financière et mutualiste des assurances.

● Tous les travaux qui portent sur le moyen terme reposent, comme toutes les projections, (à distinguer: projection et prévision) sur des hypothèses: celle de la croissance, celle des migrations, données qui influencent fortement les recettes. Raison supplémentaire pour adopter une attitude de prudence scientifique.

● L'appréciation du coût futur des assurances sociales renvoie à trois références: la dépense estimée à une date de référence (2010 par exemple), les recettes estimées à la même date, le besoin de financement supplémentaire à couvrir. Dans le besoin de financement, il faut distinguer ce qui le sera par les mécanismes déjà en place et ce qui exigera de nouvelles bases légales. En jouant sur les chiffres de l'une ou l'autre catégorie, par exemple en assimilant trompeusement dépenses supplémentaires à impasse de financement (voir p.2), il est aisé de semer la confusion.

● Au premier examen, on constate que l'alourdissement des coûts, tels que calculés par les experts, concerne pour la moitié l'assurance-maladie. Même si son financement est assuré par les cotisations, c'est là que demeure, socialement, le problème le plus aigu. En regard des maîtrises des dépenses de la santé, le problème de l'AVS et de son financement est mieux cadré.

● Pour 2010, les experts ont estimé les besoins de financement supplémentaire à 14 milliards. Mais si l'on soustrait (voir plus haut) les montants couverts par l'adaptation synchronisée des mécanismes de financement, l'impasse financière se ramène à «seulement» 5 milliards. A titre de comparaison, la TVA a allégé l'industrie d'exportation de 2 milliards; ou les banques ont provisionné et amorti, depuis 1991, chaque année 4 milliards de crédits qui ont financé aventureusement la spéculation immobilière. Vous en êtes-vous aperçu? – Non. Alors 5 milliards en 2010, où est le problème «alarmant»? ■

Médias

(jd) «Lors de son assemblée générale du 12 juin, la Société catholique romaine de Genève (SCR) a décidé de maintenir son soutien financier au *Courier*, en lui accordant pour les deux ans à venir une subvention annelle équivalente à celle de 1995, soit 250 000 francs. Mais elle le fera à une condition: que l'actuel rédacteur en chef passe la main. Par cette décision, la SCR manifeste sa volonté de soutenir le pluralisme de la presse, en permettant la survie d'un petit journal en difficulté, mais aussi le pluralisme d'opinions à l'intérieur de l'Eglise catholique».

Le communiqué de la SCR publié jeudi dernier évoque explicitement la crise financière de l'Eglise catholique genevoise, les opinions politiques très tranchées du journal et le manque d'ouverture de sa ligne rédactionnelle, sans mettre pour autant en cause les «qualités professionnelles, l'honnêteté et le courage de Patrice Mugny».

Traduisons. Les catholiques genevois ont des soucis financiers. Une partie d'entre eux n'aiment pas *Le Courier*, trop à gauche. La condition mise au maintien de leur aide est inacceptable pour la société éditrice du quotidien, ils le savent. Mais on ne pourra pas formellement leur reprocher d'avoir coulé le journal. Mesdames et Messieurs les cathos du bout du lac, si vous n'êtes pas d'accord avec la ligne du *Courier*, ayez le courage de rompre, sans condition. C'est la seule liberté qui appartient à un donateur. S'il veut plus, il devient un maître-chanteur.

(cfp) *L'Anarchiste déchaîné*, publié depuis cinq ans à Rolle, s'appelle maintenant *Les deux pieds dans la semoule*.

Les deux quotidiens neuchâtelois *L'Impartial* et *L'Express* renforcent leur collaboration rédactionnelle et technique, pour durer. C'est l'occasion de rappeler qu'il y a cent ans, le canton de Neuchâtel possédait huit quotidiens, dont deux paraissaient au Locle et trois tant à La Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel.

Pendant 76 ans, la Fédération suisse des cheminots a publié son organe fédératif hebdomadaire sous le titre *Le Cheminot* dans les trois langues nationales. A la suite du changement de nom de la fédération, qui est devenue «Le syndicat du personnel des transports SEV», le journal s'appelle maintenant *Travail & transports*.

Les femmes socialistes suisses disposent d'un bulletin d'information en français *FS-express* et un en allemand *SP-Fraueninfo*.

Ni la peste, ni le choléra

Croissance économique, plein emploi, niveau de vie, sécurité sociale. Des années durant, ces quatre variables ont harmonieusement évolué en se renforçant mutuellement. L'harmonie est aujourd'hui rompue. Pour assurer la relance, nous affirme-t-on, il faudra consentir à une baisse des salaires et des prestations sociales.

COÛT DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE

(y compris les prélèvements obligatoires)

Etat-Unis
27,97 DM/heure
Suisse
41,47 DM/heure

SALAIRE RÉEL

(pour une famille de 4 personnes)

Etat-Unis
17,27 DM/heure
Suisse
31,78 DM/heure

RÉFÉRENCE

Mathias Binswanger, «Das Wunder, das die Armen möglich machen», *Die Weltwoche*, 23 mai 1996

(jd) De fait, il y a plusieurs années déjà qu'en Europe l'emploi ne suit plus la croissance. Pire, on assiste à une diminution réelle du nombre des postes de travail alors même que la croissance, certes ralentie, subsiste. En Suisse, le niveau de l'emploi correspond à celui de 1984. Le recul est d'importance.

Les Etats-Unis, par contre, ne connaissent pas cette corrélation négative. De l'autre côté de l'Atlantique, la croissance économique crée des emplois: +20% depuis 1984. Alors, pourquoi cet essoufflement du Vieux Continent qui contraste avec le dynamisme américain? Nos entrepreneurs et économistes élucident vite l'énigme, relayés par des politiciens en quête de potion magique: c'est la faute aux salaires, trop élevés en Europe.

Effectivement, l'évolution de l'emploi aux Etats-Unis et le taux de chômage relativement bas ne peuvent que faire rêver l'observateur européen. Depuis l'élection de Bill Clinton en 1992, 8,5 millions d'emplois ont été créés. Et une récente étude de conseillers économiques de la Maison-Blanche a fait taire les mauvaises langues européennes qui qualifiaient ces emplois de «MacDonald's jobs», d'emplois précaires, à la demande, mal payés: plus des deux tiers de ces nouveaux emplois sont rémunérés au-dessus de la moyenne nationale. Miracle américain?

Mathias Binswanger, enseignant de l'université de Saint-Gall, a décortiqué les chiffres et constaté que miracle rime avec pauvreté, inégalités, absence de qualifications.

Même si les résultats de l'étude précitée sont difficilement contestables, il n'en reste pas moins qu'actuellement, 11 millions de salariés américains travaillent pour 5\$ de

l'heure. Et qu'en est-il du salaire moyen? Il se situe 20% en dessous du salaire moyen helvétique, à pouvoir d'achat égal. C'est dire qu'une part importante des salariés américains au bénéfice d'un salaire au-dessus de la moyenne gagnent moins que le salaire moyen suisse. A cela s'ajoute que le coût du travail dans l'industrie manufacturière américaine est environ d'un tiers inférieur à celui que doivent supporter les employeurs suisses. Au cours des vingt dernières années, les salaires réels n'ont cessé de baisser outre-Atlantique alors qu'ils ont progressé de 35% en Suisse.

Dans ces conditions il n'est pas étonnant que se multiplient les emplois non qualifiés et mal payés. Plutôt que de procéder à des investissements de rationalisation, les employeurs, surtout dans le secteur tertiaire, tablent sur une main-d'œuvre à bon marché. Si le taux de chômage américain reste bas, c'est au prix d'une disparité croissante des revenus et de la fortune, et du maintien dans l'ignorance et la pauvreté d'une part croissante de la population.

Les admirateurs du modèle américain nous proposent d'échanger la peste du chômage contre le choléra de la marginalisation sociale. Ils oublient deux éléments essentiels qui expliquent le dynamisme de cette économie: la facilité de créer une entreprise et le coût social peu élevé du travail. Stimuler ces deux éléments sans porter atteinte à la cohésion sociale, tel est le défi auquel doivent répondre l'Europe et la Suisse. Par exemple en encourageant l'innovation technologique par la mise à disposition de capital-risque et en renonçant à faire supporter au seul travail la charge financière de la politique sociale. ■

La spirale perverse de la baisse des salaires

«Baisser les salaires pour sauver des emplois». Avec ce slogan de bon sens apparent, les entreprises de la construction et les cafetiers-restaurateurs croient pouvoir se sortir d'affaire. Ces deux secteurs économiques travaillent sur le marché intérieur, souvent même local. Ils dépendent donc du pouvoir d'achat des collectivités et de la population locales. Une baisse de salaires n'aura aucun impact sur le niveau des commandes et de la consommation. Au mieux, une entreprise qui aura procédé à une telle baisse pourra prendre du travail à ses concurrents qui devront licencier du personnel. Au pire, les concurrents s'aligneront à la baisse et, comme le

volume de travail est constant, les entreprises licencieront des travailleurs moins payés qui toucheront une indemnité de chômage diminuée.

Une réduction temporaire des salaires peut se justifier dans une situation conjoncturelle particulière, entreprise par entreprise, afin de sauvegarder la capacité de production. C'est la concession qu'avaient acceptée en son temps les syndicats de la métallurgie. Elle est inopérante par contre dans des branches qui souffrent d'une surcapacité structurelle et qui ne feraient ainsi que retarder les réformes nécessaires sur le dos de salariés qui ne disposent que de revenus modestes.

Balade en traduction simultanée

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Claude Pahud (cp)
Géraldine Savary (gs)
Ont également collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jean-Pierre Fragnière
Composition et maquette:
Claude Pahud
Françoise Gavillet
Géraldine Savary
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier
Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

(jg) Un petit voyage à Bâle s'impose régulièrement; on ne peut se passer des manifestations culturelles de la grande ville rhénane. Qu'en est-il des usages du français dans cette Suisse alémanique paraît-il de plus en plus indifférente? Au Musée des beaux-arts, une superbe exposition sur les liens entre musique et peinture dans l'entre-deux-guerres fait figure d'événement de l'année.

In et off

Naturellement, tout est trilingue, l'anglais en plus, sans aucune exception. Une édition française du très gros catalogue est en préparation. Au fond, cela va de soi. On sent bien qu'il ne saurait en aller autrement. Au musée Rath ou chez Gianadda, l'étiquetage est-il multilingue? Non, bien sûr.

La plus importante foire d'art contemporain du monde se tient au même instant dans les bâtiments de la Mustermesse. Toutes les grandes galeries de Londres, New-York et Paris sont là. Elles présentent leurs plus belles pièces. On a le sentiment qu'il s'agit moins de vendre que de se livrer à une démonstration de puissance face aux concurrents. (Regarde mes Picasso, est-ce que tu peux t'aligner?). Des messieurs chics se livrent à des conciliabules mystérieux. Le prix des œuvres est parfois indiqué pour les moins chères, c'est-à-dire celles que l'on peut emporter pour 20 billets de mille francs!

On parle beaucoup français, que ce soit chez les Allemands ou les Américains. Amabilité,

gentillesse garanties lorsque vous demandez un renseignement à ces grands marchands. La palme revient à un stand coréen: Les quatre occupants se lèvent comme un seul homme lorsque vous leur adressez la parole (en anglais tout de même). Pourtant, ils étaient occupés à une activité passionnante: ils comptaient de grosses liasses de dollars...

A dix minutes de là, dans une vieille brasserie désaffectée, se tient la foire off: artistes d'avant-garde, ambiance alternative, style Rote Fabrik, mais avec la Migros comme sponsor. A l'entrée, une pancarte demande aux visiteurs de ne pas faire trop de bruit pour éviter d'irriter les voisins. Elle est rédigée en anglais, en grosse lettres, avec une traduction allemande en petits caractères. Les indications sont bilingues, allemand et anglais.

Luxe, calme et langue française

Les exposants sont d'un sérieux imperturbables. On n'ose pas trop les déranger, surtout lorsqu'ils sont en train de reconstituer une œuvre d'art un peu malmenée par les visiteurs, en l'occurrence de petits tas de sable sur lesquels quelqu'un avait marché par inadvertance. Trêve de plaisanterie. La démarche de ces jeunes artistes est souvent passionnante. Mais l'anglais est ici la langue de communication principale. Au fond, tout se passe comme si l'usage du français restait important, mais comme luxe réservé à une élite, ce qui serait un retour surprenant au siècle précédent. ■

Oubliés...

(cfp) Bien avant la peur du sida, il y avait celle des maladies vénériennes. Mais prévention et mises en garde ne pouvaient être diffusées aussi largement qu'aujourd'hui, la morale s'y opposait. Certaines catégories de la population, particulièrement menacées, apparemment, recevaient des informations ciblées. C'était le cas des étudiants fraîchement immatriculés à Lausanne à la fin des années 30. Au début de leurs études universitaires, ils recevaient une brochure de mise en garde illustrée de photographies, destinées à leur faire craindre les ravages de la blennorragie, du chancre et de la syphilis. Autre catégorie menacée, les soldats. Le premier samedi de l'école de recrue, ils suivaient un cours sur les maladies vénériennes, avec projection de clichés dans le but de les dégoûter de l'amour. Mais comme ce n'était guère possible, ils recevaient l'ordre, au cas où ils ne pourraient pas résister, de passer à l'infirmerie, après, pour une injection protectrice.

En coulisse

Le nouveau Conseiller d'Etat vaudois, Josef Zisyadis a annoncé, publicitairement, qu'il ne conserverait, à son usage, que le tiers de son traitement de Conseiller d'Etat; les deux tiers iront à son parti. Il est utile toutefois d'attirer son attention sur quelques données qui peuvent modifier la beauté du geste. Dès son entrée en fonction, il fera l'objet d'une taxation intermédiaire; les dons faits à des partis ne sont pas déductibles du revenu; l'impôt est progressif.

Au niveau d'un traitement de Conseiller d'Etat, c'est largement plus du tiers qui devra être consacré à l'impôt. Quand ils seront payés, Josef Zisyadis se trouvera privé de ressources pour son ménage courant. Devrait-il à nouveau s'endetter? Mieux vaut qu'il rectifie sa générosité; Deux tiers pour lui (dont un tiers à l'Etat, Confédération et commune) et un tiers pour son parti. C'est moins publicitaire, mais il s'en réjouira, l'impôt est progressif.

Combien coûte l'INSÉCURITÉ sociale?

JEAN-PIERRE FRAGNIÈRE

Professeur à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP)

Nous voilà partis pour un long débat sur le coût des assurances sociales. Au cours de la semaine dernière, les grandes batteries ont commencé à tirer. Les scénarii catastrophe ont fait la une de la presse proche des milieux de droite. Le ton ? Entre l'agressivité froide et la condescendance donneuse de leçons.

Ainsi, le moratoire social deviendrait une évidence et... un chemin vers un redimensionnement des prestations sociales. L'enjeu ? La survie de l'économie, donc du pays. Ceux qui en douteraient seraient à classer dans la cohorte des irresponsables ou des naïfs.

Les appels argumentés de Madame Ruth Dreifuss à la réflexion et au débat responsable ont été souvent reçus avec une ironie suspicieuse qui cachait mal un refus de la discussion. L'heure serait-elle au coup de force ?

Pas de panique

Ceux qui se souviennent des grands moments de la mise en œuvre de notre sécurité sociale ne cèdent pas à la panique ; ni non plus, d'ailleurs, à l'indifférence. Car ils savent que ces batailles ont marqué quasiment toutes les étapes de la création de nos assurances sociales. Si toutes les catastrophes annoncées s'étaient produites, notre pays ressemblerait à un paysage lunaire.

Cependant, de telles considérations ne suffisent pas à conjurer les agressions qui fusent aujourd'hui et qui se drapent du manteau de la sagesse et de l'attitude *raisonnable*.

La manière même dont sont posés les termes du débat ouvre une autoroute royale aux promoteurs de l'amaigrissement de la sécurité sociale. Des experts informés et, sans doute, compétents, posent essentiellement la question suivante: quels sont les régimes de sécurité sociale qui sont sensibles aux évolutions démographiques et aux avatars de la croissance économique ?

Facture sociale inchiffable

On calcule, on fait des projections, on analyse des courbes, on fait les comptes et on annonce les grands chapitres des déficits probables. Dans le même temps, on se penche sur le berceau des ressources, on explore les voies de la solidarité fiscale, on cède au climat du temps qui assure que les contribuables, toutes catégories confondues, en ont *ras l'impôt*. Résultat : un avenir sombre, donc : stop ! Et même une invitation à la marche arrière. Dans ces conditions, des milieux *intéressés* ont beau jeu d'utiliser ce filon pour prôner leurs thèses cousues d'appels à tous les redimensionnements. Pourquoi s'en priveraient-ils, d'ailleurs ?

La grande question qui n'est pas posée, c'est : combien va coûter à notre pays cette chasse

aux économies sur le dos de la sécurité sociale, quel est le prix de l'insécurité sociale ?

Une première facture, lourde, est faite de souffrances, d'angoisses, de découragements, de gaspillages de compétences, de mises à l'écart, d'humiliations. C'est sans doute le prix le plus lourd. Hélas, il n'est pas quantifiable au franc près ! Est-ce une raison pour ne pas le considérer, ou si peu ?

Un filet social relâché

La deuxième facture est peut-être plus proche du porte-monnaie. Elle est faite de tous ces coûts induits. Elle est faite de l'addition des réponses aux quelques questions suivantes.

Quel va être l'effet de la mise à l'écart des jeunes ou des chômeurs âgés sur la facture sanitaire ? Quel va être l'effet du blocage des politiques familiales sur la consommation de médicaments, sur les machines à camoufler le stress, sur la maltraitance, sur la délinquance, sur les pratiques des toxicomanes ? (Avons-nous oublié que nous figurons parmi les champions en matière de suicide des jeunes ?). Combien vont coûter les effets d'un durcissement dans l'octroi des prestations aux personnes handicapées et aux instances qui les encadrent ? A combien estimons-nous les coûts de la mise à l'assistance des personnes qui glisseraient entre les mailles d'un filet de sécurité sociale relâché ? Et ce n'est là qu'une partie des exemples qui mériteraient d'être cités. A quelle montant va s'élever la rançon des inégalités ?

L'impôt, garantie de la cohésion sociale

Je sais que l'on peut éluder ces questions avec une exécration petite phrase : *nous n'en savons rien, alors...* Eh bien, non, c'est faux ! Si les expertises qui nous ont été proposées récemment sortaient d'une approche économiste étroite, si elles élargissaient leur documentation et leur curiosité, elles pourraient intégrer ces aspects dans leurs diagnostics. Des études nombreuses sont disponibles qui montrent l'ampleur et la pertinence de ces questions. Les ignorer, c'est faire un choix politique lourd de conséquences.

Un mot encore sur les ressources nouvelles à mobiliser pour consolider la sécurité sociale. Personne n'éprouve une jouissance particulière en payant ses impôts. Pourtant, s'il s'agit d'assurer la cohésion sociale du pays, de renforcer son dynamisme, de réduire l'exclusion et les risques majeurs qui l'accompagnent, de serrer les rangs pour mieux vivre ; alors, l'effort de solidarité s'impose. Diaboliser l'impôt peut être une forme éminente de gaspillage et de dilapidation du patrimoine national. Et maintenant, que chacun fasse ses comptes et fourbisse son argumentaire politique. ■

Côté cour, côté jardin (2)

Culture et économie ne sont pas sœurs ennemies; au contraire. Comme nous l'avons vu dans DP 1259, la culture est à la fois service public et secteur économique. C'est le rôle des villes de défendre ces deux vocations. Nous avons parlé de Zurich et de Lucerne où de nouvelles formes de péréquations financières ont vu le jour. Nous allons aborder maintenant le cas de la Romandie avec le Canton de Vaud. Genève sera traitée ultérieurement.

CHIFFRES

Le budget culturel du canton de Vaud de 1996 toutes charges comprises est de 45 397 500 fr.

Bibliothèque cantonale et universitaire

13 775 000 fr.

Archives cantonales

2 533 200 fr.

Musées

10 700 300 fr.

Théâtre (Lausanne, théâtre de Vidy et théâtres communaux)

1 425 000 fr.

PROPOSITION

Le canton pourrait stimuler la création de fonds intercommunaux pour la culture autour de quatre pôles producteurs: Montreux, Nyon, Yverdon et Lausanne.

Les communes avoisinantes seraient constitutionnellement dans l'obligation de participer à la facture culturelle, et le canton leur apporterait un soutien financier plus conséquent.

Cependant, les politiques culturelles urbaines des 4 principales villes du canton ne sont pas identiques et nécessiteraient donc une répartition financière différenciée. Lausanne, par exemple, produit et coproduit énormément, ce qui bien sûr coûte très cher.

RÉFÉRENCE

Jean-Yves Pidoux, Langhoff à Lausanne, *L'ouragan lent*, éd. d'en bas, Lausanne, 1994

(gs) Si l'art n'a pas de frontière, les vieilles rivalités historiques ne s'embarrassent pas des kilomètres. A 60 kilomètres de distance, Genève et Lausanne ont toujours tenté de s'approprier le monopole culturel romand. Dans les années septante, Genève la flamboyante contemplait Lausanne qu'on disait - blâme suprême - provinciale, ou pire encore, helvétique. Le dynamisme de Besson exportait bien l'image d'une Genève internationale tandis qu'à Lausanne un directeur de théâtre genevois aurait dit: «ici commence la Suisse profonde».

Mais dans les années quatre-vingt, Lausanne se met à l'heure européenne, s'offre du même coup une image de ville ouverte et accueillante à la culture. Afin de ne pas se voir transformée en gigantesque centre sportif, elle ajoute la culture à son profil olympique.

Depuis dix ans, sous l'impulsion de Paul-René Martin, puis d'Yvette Jaggi, le chef-lieu du canton de Vaud a ainsi opté pour un choix politique clair: faire de Lausanne une ville au rayonnement culturel européen, voire international.

Investir dans la pierre

Dans son budget 1996, Lausanne prévoit donc 29,7 millions pour la culture, ce qui correspond à 2,3% de son budget annuel. Ce montant diminue sûrement mais lentement puisqu'il faut remonter à 1986 pour que la part culturelle du budget lausannois soit aussi peu élevée (2,64% en 1994, 2,52% en 1995). Contrairement à certaines villes alémaniques où des efforts ont été fournis par l'Etat, la Ville de Lausanne se retrouve bien seule pour financer «sa» culture vivante. Le canton de Vaud est un des meilleurs élèves pour appliquer la subsidiarité: selon la loi cantonale sur les activités culturelles datant de 1978, il « peut soutenir les efforts entrepris par des communes ou des associations de communes en faveur des activités culturelles ou de la formation culturelle ». (art. 3, alinéa 1). Il s'efforce de « stimuler la collaboration entre les communes dans le domaine culturel. Il les encourage à se grouper afin de soutenir ensemble des institutions (...) » (art 32).

En réalité, comme tous les entrepreneurs prudents, le canton investit dans la pierre et le durable: il «gère les archives cantonales, les bibliothèques, les Musées et l'Ecole cantonale des beaux-arts» (voir marge). C'est

déjà beaucoup, pourrait-on dire, mais c'est peu si l'on considère les arts vivants comme un secteur économique dont il faut favoriser l'émergence et surtout la permanence. Dans ce domaine, le canton de Vaud est un des plus avarés de Suisse: alors que dans la plupart des villes, le rapport ville/canton avoisine les 70%/30% du financement culturel, à Lausanne, pour des institutions telles que le théâtre de Vidy, la part de la ville est de 81%, celle du canton de 15,5%, celle des communes avoisinantes de 3,5%. Quant à l'Opéra, Lausanne contribue pour 82% à son financement, le canton pour 15% et les communes pour 3%. La répartition financière est donc peu contraignante pour le canton, et paraît d'autant plus maigre pour les édiles municipaux, que les spectateurs des deux institutions sont domiciliés pour 70% d'entre eux hors de Lausanne!

De l'avis de la responsable des affaires culturelles de la Ville de Lausanne, Marie-Claude Jéquier, impossible d'imaginer la cantonalisation d'une institution culturelle lausannoise; il existe un vieux contentieux chef-lieu/région, fondé sur un principe égalitariste, et qui a fait dire à un distingué responsable politique que Lausanne n'est que la 385ème commune du canton. Quant aux communes avoisinantes, elles se sont regroupées, à l'initiative de Lausanne, sous une même bannière (ACRL, association des communes de la région lausannoise), et participent, pour l'instant très subsidiairement, au financement des institutions qu'elles veulent bien soutenir.

Un choix politique

Il paraît donc fort difficile pour l'instant, d'exercer une pression sur le canton et les communes avoisinantes pour les sensibiliser à de nouvelles formes de partenariat. C'est la politique des petits pas qui prévaut, des renégociations annuelles, des cahin-caha politiques, et le budget culturel sera régulièrement menacé tant qu'il sera soumis aux aléas décisionnels des législatifs cantonaux et communaux.

Alors, soit la ville prend le nom du canton, et en exporte l'image (hypothèse qui paraît peu probable), soit le canton réactualise la loi sur la culture. Ce travail de toilette semble nécessaire: il favoriserait l'émergence d'un véritable choix politique du canton en matière culturelle. ■

Tracy, Herman et les autres

En été, la population du bord de l'eau s'intéresse au galbe des bustes. Cela entraînera, vers la fin août, une élévation générale du taux de testostérone, bénéfique pour la reproduction de l'espèce. Mais une minorité voit dans la glande mammaire un bioréacteur à produire des protéines utiles. Le point sur les mammifères transgéniques et les poissons nouveaux.

SOURCES

poissons transgéniques :

Chemical & Engineering News, 21 août 1995.

Vaches transgéniques :

British Medical Journal, 309, 148 (1994); *Eubios Journal of Asian and International Bioethics* 6, 75 (1995).

Moutons clonés :

Nature 4 avril 1996, p. 383. Tracy, le mouton transgénique : Reuter, 4 juin 1996.

(ge) Des chercheurs occupés à traire des souris et des rats; au début des années 80: caractérisation d'une nouvelle protéine du lait de rongeurs, la whey acidic protein, WAP. Question simple: qu'est-ce qui fait que cette protéine apparaît dans le lait et non ailleurs? Tout près de l'ADN qui code pour cette protéine, il y a une séquence régulatrice d'ADN, que les biologistes appellent le «promoteur» du gène WAP. Ce promoteur, semblable à un interrupteur, réagit à l'hormone de la lactation, la prolactine. Il suffit alors de bricoler une nouvelle séquence d'ADN, comportant d'un côté le promoteur du gène WAP et de l'autre, l'ADN codant d'une protéine qui nous intéresse (par ex., l'hormone de croissance humaine – nanisme; protéine C activée – traitement anti-caillots sanguin) et d'injecter cette séquence dans un oocyte de mammifère. La séquence s'intégrera dans toutes les cellules du corps de l'animal, qui pourra donc la transmettre à sa descendance, mais seuls les tissus qui répondent à la prolactine (en clair, la glande mammaire) utiliseront cette séquence et produiront la nouvelle protéine. La glande mammaire comme bioréacteur est née, en 1987.

Moutons et vaches

Tracy naquit en 1990, en Ecosse, premier mouton transgénique à produire dans son lait une protéine humaine, l'alpha 1-antitrypsine humaine utilisée dans le traitement des emphysèmes. Un litre de son lait vaut mille francs. Elle peut en produire 700 par an; on ne la verra donc pas sur nos alpages, mais elle broutera derrière des barrières électrifiées. Dans le troupeau de son propriétaire, PPL Therapeutics, il y a 200 moutons transgéniques (et 2 300 moutons normaux, pour dérouter les militants). Peu de nouvelles de Herman (né en décembre 1990; propriétaire: le hollandais Pharming BV) et de ses descendantes qui doivent sécréter dans leur lait de la lactoferrine humaine, à rajouter au «lait maternel» en poudre. La commercialisation de la lactoferrine faisait craindre une reprise de la publicité dans le tiers-monde pour les avantages du lait en poudre; annoncée pour 1996, elle n'a pas (encore?) eu lieu.

En dehors du choc moral que ces animaux provoquent (des vaches produisant du lait humain!), ils ne paraissent pas pouvoir créer un désastre écologique. Ils ne sont pas non plus une panacée; la production de protéines humaines par cette voie restera chère, et

confinée dans des élevages de haute sécurité; il reste de nombreux problèmes à investiguer: la santé de ces animaux, la stabilité des modifications génétiques au fil des générations (progrès: depuis quelques mois on sait «cloner» des moutons), la qualité des protéines produites (les protéines complexes sont modifiées par la cellule après leur synthèse, et il faut s'assurer que la cellule non humaine produit les modifications identiques à celles des cellules humaines) et surtout la garantie de pureté du produit final. On n'aimerait pas voir dans le lait en poudre amélioré une mixture de lactoferrine humaine et de prions.

Saumons, truites et carpes

Une cinquantaine de laboratoires produisent des poissons transgéniques, créés en vue d'une croissance accélérée. Par exemple, en remplaçant l'hormone de croissance d'une espèce de saumon d'élevage par celle d'une autre, on crée un poisson transgénique qui croît au moins dix fois plus vite, et peut être mis sur le marché après un an d'élevage, – il en faut trois normalement. D'autres manipulations consistent à injecter l'ADN de l'hormone de croissance de la truite dans la carpe (accélération de croissance de 40%), ou bien en multipliant, par injection, les copies de ce même gène (augmentation de croissance de 60%). Ces poissons sont capables de s'accoupler avec leurs cousins sauvages, et s'ils devaient s'échapper un jour, ils élimineraient avec leur voracité la population sauvage et détruiraient la biodiversité. En Norvège, les saumons d'élevage – non transgéniques – échappés ont complètement supplanté les saumons sauvages. Des efforts sont entrepris pour rendre ces poissons stériles, en changeant le nombre de leurs chromosomes, mais on connaît très peu la stabilité de ces manipulations au fil du temps. Alors que la biotechnologie est généralement une affaire des Etats-Unis, de l'Europe et du Japon, pour ce qui est des poissons transgéniques, il y a autant de laboratoires en Chine qu'aux Etats-Unis. Il en existe en Malaisie, au Brésil etc. La Chine, qui semble avoir éliminé les poissons natifs par surpêche, n'attendra certainement pas les années nécessaires pour les études d'impact. De même, les laboratoires commerciaux mettent au point des joint ventures dans des pays à moindre sensibilité écologique; ainsi, un saumon transgénique mis au point en Ecosse (Otter Ferry Salmon Ltd) sera élevé et commercialisé d'ici l'an 2000 au Chili. ■